



L'application de la TVA lors des importations et exportations

Par **lucasmaurici**, le **26/03/2020** à **12:56**

Bonjour,

Je me pose une question...

Je souhaite savoir comment s'applique la TVA sur les importations exportations internationales.

J'ai compris que dans un cadre professionnel, lors d'importations ou d'exportations, l'achat de bien se faisait hors taxe (si on détient un numéro de TVA intercommutaire). Mais je souhaitais pousser ma réflexion plus loin. Dans un cas ou je suis un acheteur lambda, si j'achète un produit en Allemagne , la taxe qui s'appliquera sera t'elle c'elle du pays exportateur ou c'elle du pays importateur ? Et dans le cas d'un achat fait sur un site chinois, le site chinois paye t-il la TVA française pour un produit exporté en France ou seul la taxe chinoise sera prise en compte?

Merci pour votre aide